

**PROJET PEDAGOGIQUE
DU CENTRE D'ACCUEIL
PERI SCOLAIRE
POUR L'ANNEE
2018-2019**

Organisateur-Locaux :

Mairie de VIMY
Rue Rouget de Lisle
62580 VIMY
03.21.07.72.90
06.80.26.37.49

Salle Nelson MANDELA
8, Rue Voltaire
62580 VIMY
03.21.51.96.87

Projet éducatif :

Activités proposées, activités libres alternent dans le centre d'accueil péri scolaire permettant à l'enfant d'exercer un choix et favorisant ainsi sa participation.

Le CAP est également un temps de vie en collectivité, il s'entend que l'équipe pédagogique aide l'enfant à participer activement à la vie collective du groupe dans lequel il est inséré. Il doit permettre à l'enfant de s'épanouir avant et après l'école.

L'équipe d'animation se donne comme intention de favoriser pour chaque enfant :

- Le développement de la sociabilité intra et intergroupe.
- Le respect de soi-même et d'autrui en amenant chacun à : Ecouter, Partager, Tolérer.
- Acquisition et/ou renfort de compétences et connaissances relatives aux programmes scolaires lors des activités physiques et sportives et culturelles.
- L'acquisition par la pratique de différentes finalités telles que la santé l'autonomie, la citoyenneté, la responsabilité...

Période :

Durant la période scolaire

- Le matin, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H30 à 9H00
- L'après midi, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16H30 à 18H30 :
Du 03 septembre 2018 au 05 juillet 2019.

Participants :

Enfants inscrits au Centre d'accueil périscolaire pour les écoles Kergomard, La Fontaine et Jean Macé.

Pour les enfants porteurs d'un handicap, l'équipe d'animation adaptera les activités en conséquence et selon ses propres moyens.

Données d'implantation et d'organisation :

Le Centre d'accueil périscolaire se situe à l'intérieur de la salle multi activités Nelson Mandela et dispose de différentes salles.

En effet neuf salles composent le lieu : une grande salle d'activité, six salles d'animation, une salle de danse ,une salle informatique, auxquelles s'ajoutent vestiaires, douches et toilettes.

La salle de tennis de table, le dojo et la salle Mousseron peuvent être mis à notre disposition.

En dehors du complexe, nous avons accès à la salle des sports, les différentes plaines et terrains de sport, la salle des fêtes, l'espace Jacques Prévert, la médiathèque et la salle multimédia.

La commune de VIMY avoisine de grandes villes et offre de nombreux centres naturels comme : parc, bois, espace de jeu...

Horaires de fonctionnement :

→ *Le Centre d'Accueil Péri scolaire :*

- La garderie du matin se déroule de 7H30 à 8H45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- La garderie du soir débute de 16H30 à 18H30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin l'accueil s'effectue entre 7H30 et 8H35 et l'enfant se verra proposer un réveil corporel, des jeux et animations diverses et aura la possibilité de prendre son petit déjeuner dans une salle de 7H45 à 8H15 ;

L'après midi :

-16H30 transport à l'Espace Nelson Mandela et gouter
Merci de prévoir un gouter équilibré et une boisson.

MATERNELLES :

-17H15 à 18H30 Découvertes sportives et culturelles au travers divers projets et ateliers, coin lecture, ludothèque...

PRIMAIRES :

-17H15 à 18H30 Aide aux devoirs et animations diverses le lundi et jeudi

-17H15 à 18H30 Découvertes sportives et culturelles au travers divers projets et ateliers le mardi et vendredi .

NB :Si l'enfant participe à l'activité (voir dossier inscription), il ne pourra être repris qu'à 18H30.

SAUF pour les enfants de l'école maternelle qui pourront être repris avant sur demande des parents et qui seront donc orientés vers les ateliers se déroulant à l'espace Mandela.

L'arrivée et le départ avec les parents :

Lors de l'arrivée les enfants doivent être déposés dans l'espace Mandela et pris en charge par les animateurs.

Les enfants non autorisés à repartir seuls attendent l'arrivée de leurs parents, ou de la personne chargée de les reprendre, à l'intérieur du centre, sous la responsabilité des animateurs.

Si l'enfant est pris en charge par une autre personne, une autorisation parentale doit nous être fournie.

Il sera primordial de respecter scrupuleusement les horaires.

Activités dominantes :

Au cours de l'année des thèmes différents sont abordés selon les périodes.

Chaque matin l'enfant aura la possibilité de réviser ses leçons ou se verra proposer un réveil corporel une animation ou un jeu.

Chaque après midi les activités sportives et culturelles seront organisées sur des cycles selon les périodes.

Ateliers sportifs :

- Sport collectifs (Basket, Foot, Hand , Volley)
- Initiation Athlétisme
- Relaxation
- Sports nouveaux
- Sports de raquettes (badminton et tennis de table)
- Activités d'expressions
- Jeux de lutte
- activités gymniques
- sports de plein air ...

Ateliers culturels :

- informatique (jeux éducatifs, vidéos, photos...)
- manuels (divers thèmes seront abordés :halloween, nôel, pâques, création de costumes ...)
- divers projets articulés autour de la santé, la sécurité, le développement durable, les droits de l'enfant ...
- différents intervenants associatifs pourront également proposer des animations afin de faire découvrir leurs disciplines sportives et culturelles.

— Activités internes : multi activités (manuelles, physiques et sportives, culinaires, informatiques, grands jeux, organisation de projets).

— Activités externes : exploitations du potentiel offert par la commune de VIMY : hall des sports, terrain de football, bois de VIMY, Centre Culturel et Sportif "Jules Mousseron", city stade...

Moyens et matériels divers :

- Un bus de la commune et un véhicule 9 places seront mis à la disposition de la garderie pour les sorties éventuelles.
- Le CAP est muni de jeux de société, de petit matériel divers, d'activités manuelles, de livres de lectures ainsi que de matériel de sport.
- Intervenants communaux et possibilité d'animateurs vacataires selon l'effectif.

Encadrement :

- 1 Responsable service : Vincent FARINE
 - 2 animateurs sportifs, Nonni Benjamin et Franck Riback
 - 1 animatrice culturelle, informatique Léonard stéphanie
 - personnel communal Bourgeois Sylvie ,Dufour Blandine Poulain Noelle, Flahaut Virginie, Roncier Marylène
 - 1 animateur diplômé BAFA option musique Six benoit
 - 1 directeur BAFD diplômé ,BPJEPS option boxe

Les Groupes :

Le matin petits et grands constituent souvent un même groupe.

L'après-midi, étant donné l'effectif plus conséquent et afin de respecter le rythme de l'enfant, deux groupes seront constitués .

- Les petits (école Kergomard)
- Les moyens (école Lafontaine)
- Les grands (école Jean Macé)

Le Règlement :

Voir document ci joint

NB :L'inscription au CAP étant sous la responsabilité des parents, tout enfant non inscrit sur le logiciel ne sera pas repris en charge par l'équipe d'animation .